



BROCANTE DE LUZARCHES

Dimancheseptembre

Bulletin de Réservation

A RETOURNER AU PLUS TARD LESEPTEMBRE

Nom et Prénom	
N° et Rue	
Code postal et Ville	
Téléphone	
Email (Obligatoire)	

Sur voie publique avec ou sans voiture sur votre emplacement

Stand de base (hors Champs de Foire) - profondeur 2 mètres :

☐ Luzarchois - Minimum 3 mètres linéaires (ml) - 6€ le ml :

.....x 6€ =

☐ Non Luzarchois - Minimum 3 ml - 8€ le ml :

.....x 8€ =

Stand avec voiture sur le Champ de Foire uniquement - Minimum 4 ml

☐ Luzarchois et non Luzarchois - 10€ le ml :

.....x 10€ =

*Les inscriptions non accompagnées de règlement
ne seront pas prises en compte.*

**En cas d'annulation de la part d'un participant ou en cas d'intempéries, aucun
remboursement ne sera effectué par l'organisateur.**

LA VENTE ALIMENTAIRE EST INTERDITE.

☐ Vous êtes un particulier :

- > Joindre la photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) ou passeport
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Fournir le type des objets à vendre (bibelots, vêtement, outillage...)

☐ Vous êtes un professionnel :

- > Joindre le numéro du Registre de Commerce et La photocopie du KBIS
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- > Fournir le type des objets à vendre (bibelots, vêtement, outillage...)

> Mode de Règlement

- ☐ Espèces ☐ Carte bancaire

☐ Chèque à l'ordre de "RM Produits Divers LUZARCHES



RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

Remplir le bulletin de réservation auprès
des organisateurs : Mairie de Luzarches -
Place de La Mairie 95270 LUZARCHES

Contact : 01 30 29 54 54 / 01 30 29 54 50

fabienne.dasilva@luzarches.net / mairiedeluzarches@luzarches.net



Stationnement des véhicules interdit sur
le site de la brocante - Rues concernées :
**Rue Bonnet, rue du Cerf, Charles de Gaulle,
Place de la République, Ruelle Lefevre et rue de la Paix**

- * Ne vendre que des objets usagés vous appartenant.
- * Ne pas avoir acheté les objets pour la revente, ce serait faire un acte de commerce.
- * Ne pas vendre de nourriture, de boissons, de marchandises neuves, d'animaux, d'armes prohibées, de pièces détachées, de véhicules récents. Ne pas organiser des jeux de toutes sortes.

Pour votre sécurité, se soumettre aux contrôles de la Gendarmerie pendant la brocante.
En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur. En cas
d'annulation de la part d'un participant (particulier ou professionnel), aucun
remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Accueil et accès aux vendeurs de 5H00 à 8H00.

Aucun véhicule sur le site de la brocante entre 8H et 18H00 -

Le non-respect du règlement peut entraîner l'expulsion de l'exposant

Observations (souhait d'emplacement dans la limite des métrages disponibles)

.....

.....

L'emplacement et les modalités organisationnelles seront communiqués sur le site de la
commune de Luzarches « Luzarches.net » au plus tard le 18 septembre 2025.

L'autorisation sera à retirer le jour même au stand accueil près de votre emplacement

☐ Vous déclarez avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et du règlement de la brocante
déchargeant par la même les organisations de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives
quant à leur participation. Vous vous engagez à ne pas enfreindre les interdictions et ne pas céder cette
autorisation consentie à titre personnel et individuel.

Date et signature obligatoires précédées de la mention « Lu et Approuvé »